

[Frédéric Wallet]
[frederic.wallet@inrae.fr]
[Inrae], [France]
Forum Origine, Diversité et Territoires
[Atelier n°4], [Session n°4]

Les Projets Alimentaires Territoriaux au défi de la souveraineté

Après avoir présenté le dispositif des PAT et les modalités de son déploiement sur le territoire national, la présentation procédera en deux temps.

Dans un premier temps, il s'agira de comparer les périmètres de PAT et d'en déduire les potentialités d'autonomie alimentaire, en mobilisant les instruments de mesure disponibles à cet effet. Cette démarche permettra de mettre en tension deux échelles : celle des ambitions des PAT et celle des capacités de production des territoires concernés. Les capacités foncières et les volumes agricoles produits seront notamment mis en regard des besoins nutritionnels des populations. Nous en tirerons des enseignements quant à la portée et aux limites d'une lecture en termes d'autonomie alimentaire.

Dans un second temps, sera abordée la notion de souveraineté alimentaire entendue comme la capacité d'une population locale, à définir librement la configuration souhaitée de son système agricole et alimentaire, les stratégies et dispositifs d'intervention pour y parvenir. Nous illustrerons ce propos à partir de deux types de démarches innovantes identifiées sur certains territoires, en lien avec la démarche de PAT : les Contrats de réciprocité qui rendent compte des formes de coopération interterritoriales (notamment entre territoires agricoles et métropoles) y compris sur le plan alimentaire ; et Territoires bio engagés, labellisés sur la base d'une démarche volontaire, pour consacrer des pourcentages de SAU et de restauration collective au bio, conformes à des objectifs régionaux fixés par le label.